

Cycle annuel

# Territoires apprenants

Quelle formation, quelles compétences  
pour des sociétés en transition ?

CYCLE 2022

## Programme



## Territoires apprenants : Quelle formation, quelles compétences pour des sociétés en transition ?

**Les enjeux territoriaux des apprentissages individuels et collectifs** sont multiples. Tout d'abord, **l'accès de tous à une éducation et une formation de qualité est au cœur de la promesse républicaine**. Or si le niveau moyen de formation des individus s'est très fortement élevé, une frange trop importante de jeunes (et d'adultes) reste en marge, décrochée. Les ségrégations socio-territoriales, le rôle de l'école dans la reproduction des inégalités, le difficile accès à la formation des publics les plus éloignés de l'emploi sont autant d'accrocs à l'égalité des chances. **Le développement durable des territoires**, ensuite, **repose de plus en plus sur la création et le renouvellement des compétences**. Pour les entreprises, cette dynamique est stratégique. L'économie émergente requiert à la fois plus de compétences génériques et plus de compétences très spécialisées. La formation professionnelle constitue en elle-même un vaste secteur économique en pleine recomposition. Enfin, **les transitions, au sens large, engagent de nouveaux collectifs d'apprentissage et de nouveaux modes de partage des savoirs**.

**Les institutions éducatives se sont ouvertes depuis longtemps aux problématiques territoriales**, de l'édu-

cation prioritaire à la multiplication récente des « campus des métiers », en passant par les transformations de la géographie universitaire. Les régions sont compétentes pour la formation professionnelle, enjeu crucial dans une société en plein changement de paradigme. Les collectivités gèrent les équipements scolaires et les villes investissent les temps péri-scolaires. Les régions et les villes manifestent aussi un intérêt soutenu (quoique très inégal) pour leurs universités, qui apparaissent comme des leviers de compétitivité et d'attractivité. On peut toutefois penser que l'administration éducative reste insuffisamment articulée avec les dynamiques territoriales.

Tout en donnant la place qui leur revient aux institutions éducatives, **le cycle élargira le champ de vision aux processus d'apprentissage passant par d'autres canaux**. Les vecteurs de l'acquisition des savoirs et des compétences (savoirs en action) se sont en effet diversifiés (médias, internet, éducation populaire, apprentissages mutualisés, « sur le tas »). Une attention particulière sera apportée à la construction des capacités des acteurs d'un territoire, de manière à donner corps à l'idée de « territoires apprenants » (learning region), notamment autour des nouvelles thématiques écologiques et numériques.

## Calendrier

12 • 01 • 2022 - Paris	<b>Ouverture</b> Journée d'intégration et conférence inaugurale
13-14 • 01 • 2022 - Paris	<b>Session 1</b> Inégalités et demandes de justice dans la société française
28 • 01 • 2022 - Web conférence et 03-04 • 02 • 2022 - Bretagne	<b>Session 2</b> Aménagement du territoire et éducation, entre unité nationale et diversité territoriale
17-18 • 03 • 2022 - Paris	<b>Session 3</b> L'Etat et l'éducation « nationale » au défi de la mondialisation
07-08 • 04 • 2022 - Hauts-de-France	<b>Session 4</b> Quelles compétences pour des territoires productifs ?
09 au 13 • 05 • 2022 - Suède	<b>Mission d'étude • Se former tout au long de la vie : un modèle suédois?</b>
10 • 06 • 2022 - Web conférence	<b>Journée d'échanges à mi-parcours</b>
23-24 • 06 • 2021 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	<b>Session 5</b> Territoires inclusifs et « capacitants »
15-16 • 09 • 2022 - France	<b>Ateliers</b>
12-13 (matins)-14 • 10 • 2022 - Web conférence	<b>Session 6</b> Numérique et développement endogène des territoires
17-18 • 11 • 2022 - Auvergne-Rhône-Alpes	<b>Session 7</b> Quelle éducation territoriale à l'heure de l'anthropocène ?
08-09 • 12 • 2022 - Paris	<b>Séance de clôture</b>

NB : L'hédate se réserve la possibilité d'assurer des sessions à distance, de reporter la mission d'étude et les ateliers, voire de modifier la destination en fonction des mesures sanitaires. Si les sessions se déroulent à distance, elles se tiendront, la semaine prévue, les matinées du mercredi, du jeudi et le vendredi toute la journée.

# Planning

## Ouverture

12 • 01 • 2022  
Paris

## Journée d'intégration et conférence inaugurale

Cette première séance accueille la nouvelle promotion autour d'une conférence inaugurale. Elle est aussi l'occasion de commencer à faire connaissance.

## Session 1

13-14 • 01 • 2022  
Paris

## Inégalités et demandes de justice dans la société française

### • François Dubet - Coordination scientifique

La massification de l'enseignement a produit une montée globale du niveau d'éducation, mais elle s'accompagne aussi d'une transformation du régime des inégalités: comprises hier comme le résultat de processus collectifs, elles sont aujourd'hui perçues comme individuelles. Or les écarts scolaires, la reproduction sociale et le poids du diplôme sur les trajectoires professionnelles sont particulièrement forts en France. On comprend dès lors les stratégies éducatives des familles, qui accentuent les effets de ségrégation scolaire et spatiale. On comprend aussi que le monopole du mérite scolaire enferme les « perdants » dans le ressentiment et la culpabilité. Cette perception structure aujourd'hui les comportements électoraux et éclaire la représentation des fractures territoriales.

## Session 2

28 • 01 • 2022  
Web conférence  
et 03-04 • 02 • 2022  
Bretagne

## Aménagement du territoire et éducation, entre unité nationale et diversité territoriale

### • Ariane Azema et Philippe Estèbe - Coordination scientifique

La relation éducation/territoires reste marquée par l'histoire de l'école républicaine, qui nous a légué un système éducatif indifférent, voire hostile, aux diversités territoriales. On se souvient d'un ministre de l'Instruction publique sous la III<sup>e</sup> République expliquant qu'à telle heure précise, dans toutes les écoles de France, la leçon se déroulait de manière identique. Ce modèle n'a plus cours aujourd'hui: les institutions éducatives, à commencer par l'Éducation nationale, se sont ouvertes depuis longtemps aux problématiques territoriales, de l'éducation prioritaire aux transformations de la géographie universitaire. Les collectivités territoriales jouent un rôle éducatif croissant, au côté d'une myriade d'autres acteurs, notamment associatifs. Comment l'ADN centralisateur de notre système éducatif compose-t-il désormais avec la variété des jeux d'acteurs et des configurations locales ?

## Session 3

17-18 • 03 • 2022  
Paris

## L'Etat et l'éducation « nationale » au défi de la mondialisation

### • Patrick le Galès - Coordination scientifique

Un Etat sert à unifier un pays, en reliant les différents territoires entre eux, en créant un système d'éducation, en unifiant la langue, en homogénéisant la société. Toutefois, à l'heure où les individus sont de plus en plus mobiles, il n'est plus possible de définir la société par l'Etat, dont l'énergie unificatrice s'épuise. Les Etats sont désormais pris dans des contraintes transnationales, et leur action est structurée en partie de l'extérieur. Un processus de dénationalisation de l'autorité politique est à l'œuvre qui les prive du monopole de l'évaluation, comme en atteste par exemple l'importance des classements internationaux en matière éducative. Comment, dans ce contexte, appréhender le rôle des pouvoirs publics dans la transmission des valeurs et savoirs capables de forger une identité commune, en France mais aussi en Europe ?

## Session 4

07-08 • 04 • 2022  
Hauts-de-France

## Quelles compétences pour des territoires productifs ?

### • Pierre Veltz - Coordination scientifique

L'amélioration de l'adéquation entre l'offre de formations et les besoins des entreprises et des territoires est un sujet récurrent du développement territorial. Pour les entreprises, grandes ou petites, la dynamique de création et de renouvellement des compétences est stratégique, souvent vitale. Les pénuries de personnel qualifié qui ont freiné la reprise industrielle avant le Covid, et qui pourraient entraver celle de certains secteurs en sortie de crise, ne sont pas anecdotiques. L'économie émergente requiert à la fois plus de compétences génériques (langages, numérique, etc.) et plus de compétences très spécialisées, bousculant les traditionnelles filières de métiers. Or la France souffre d'une faiblesse persistante de son système d'enseignement professionnel, et la formation continue, pour laquelle les régions sont compétentes, peine à se structurer.

## Mission d'étude

09 au 13 • 05 • 2022  
Suède

## Journée d'échanges

10 • 06 • 2021  
Web conférence

## Session 5

23-24 • 06 • 2022  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

15-16 • 09 • 2022  
France

## Session 6

12-13 (matins)-14 • 10 • 2022  
Web conférence

## Session 7

17-18 • 11 • 2022  
Auvergne Rhône-Alpes

08-09 • 12 • 2022  
Paris

## Se former tout au long de la vie : un modèle suédois ?

L'économie ouverte et compétitive de la Suède est soutenue par un système éducatif performant, favorisant la formation tout au long de la vie et les réorientations professionnelles. Ce modèle évolue cependant rapidement, sous l'effet des réformes de l'Etat social suédois depuis une trentaine d'années. Quel bilan tirer du transfert aux communes de la responsabilité de l'éducation obligatoire ? Comment évaluer les effets de la privatisation partielle et de la concurrence entre établissements ? Comment le pays fait-il face au défi de l'intégration des populations immigrées ?

## Bilan à mi-parcours et débats

Une journée d'échanges entre auditrices et auditeurs, pour partager les retours sur le fond et la forme du cycle, débattre des sujets qui animent la promotion et lancer les travaux d'atelier.

## Territoires inclusifs et « capacitants »

### • Frédéric Gilli et Magali Talandier - Coordination scientifique

Investir dans les capacités d'un territoire à se mobiliser collectivement, c'est œuvrer pour une société plus liée, plus inclusive et finalement plus innovante et plus performante. Quels dispositifs, quels lieux, quelle gouvernance pour favoriser les innovations endogènes, l'« empowerment » et la coopération ? Créer les conditions de la confiance et de l'investissement collectif, au-delà des publics habituels, suppose des acteurs qui aient à la fois un intérêt et un savoir-faire pour jouer le rôle de passeurs entre les habitants et les institutions. Cela implique aussi de réfléchir aux espaces propices à l'épanouissement des énergies citoyennes et aux conditions permettant à ces dynamiques de s'inscrire dans le temps et de changer d'échelle. Ces enjeux renvoient enfin au rôle parfois ambigu des élus, entre désinvestissement public, récupération politique ou accompagnement dans la durée.

## Ateliers

Les ateliers se tiennent en groupes restreints. Ils déclinent une problématique en lien avec le fil rouge de l'année, proposée à la réflexion par un organisme ou une collectivité partenaire. Il est demandé aux auditrices et auditeurs de fournir dans ce cadre un travail collectif original qui fait l'objet d'une restitution lors de la séance finale.

## Numérique et développement endogène des territoires

### • Jacques-François Marchandise - Coordination scientifique

A l'heure où le numérique est devenu « obligatoire », on constate malheureusement que les territoires investissent prioritairement dans l'amélioration de la connexion et de l'équipement, en négligeant les apprentissages. Cette session s'interrogera sur les conditions nécessaires pour que le numérique renforce le développement endogène des territoires plutôt que la déterritorialisation, autour de deux enjeux : celui de la transformation des données en connaissances utiles au territoire et celui des compétences. Derrière la question lancinante de la « littératie numérique », on se demandera comment les compétences numériques peuvent contribuer à l'accès à l'éducation et à la formation, à la « capacitation » des habitants, à la reconnaissance des savoir-faire et à la vitalité démocratique.

## Quelle éducation territoriale à l'heure de l'anthropocène ?

### • Stéphane Cordobes - Coordination scientifique

Si l'anthropocène désigne, comme on l'entend de plus en plus souvent, une crise d'habitabilité de la planète et oblige à engager une bifurcation radicale – politique, économique, sociale, culturelle, anthropologique, en un mot écologique – dans nos façons de faire territoire, quelle place et forme donner à l'éducation pour faire face à ce défi ? Quelles capacités les habitants de demain vont-ils devoir acquérir, qu'ils soient élèves ou étudiants, élus ou techniciens, entrepreneurs ou militants associatifs, simples citoyens ? Quels dispositifs éducatifs et approches pédagogiques va-t-on devoir mobiliser pour accompagner démocratiquement ces transformations ? Quelles sont les expérimentations en cours, portées par des institutions ou alternatives, d'ores et déjà inspirées et inspirantes ?

## Clôture du cycle

Présentation des travaux d'atelier et synthèse collective du cycle.

## Le cycle de formation annuel

L'**Institut des hautes études d'aménagement des territoires** organise un cycle d'études qui met en débat les sujets fondamentaux du développement des territoires, en les revisitant chaque année à travers un fil rouge thématique différent. La formation donne une large place aux acteurs des territoires dans leur diversité et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

### • Objectifs

**Mobiliser** une connaissance actualisée des dynamiques territoriales pour formuler des diagnostics et des stratégies adaptés.

**Former** aux politiques d'aménagement et de développement durable des territoires.

**Stimuler** l'esprit d'ouverture et la capacité de management stratégique.

**Développer** la constitution d'une culture commune entre des acteurs venus d'horizons professionnels différents pour conduire des projets territoriaux de manière partenariale.

### • Public

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, en responsabilité et/ou à un moment charnière de leur carrière, venus d'horizons variés :

- **Entreprises** : industrie, travaux publics, services, cabinets d'expertise, grandes entreprises de réseaux ;
- **Etat** : directions centrales ou services déconcentrés ;
- **Collectivités territoriales** : élus ou cadres dirigeants ;
- Agences concernées par le développement territorial, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte ;
- **Acteurs de la société civile** : dirigeants du monde associatif, journalistes, syndicalistes.

### • Déroulement

Le cycle dure une année, de janvier à décembre (environ 200 heures de formation). Il se compose, outre les journées d'ouverture et de clôture du cycle, de sept sessions de deux jours, d'une mission d'étude de cinq jours dans un pays européen, ainsi que de deux jours de travaux en atelier. Les sessions ont lieu en général le jeudi et vendredi toute la journée. Elles se tiennent dans les locaux des partenaires de l'Ihédate, à Paris ou en région.

### • Pédagogie

#### Des interventions de haut niveau

Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, chercheurs, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

#### Mission d'étude et visites

La mission d'étude est l'occasion d'observer concrètement les dynamiques et les politiques territoriales d'un autre pays européen. D'autres visites sont proposées tout au long du cycle.

#### Intelligence collective

La formation met la promotion dans une posture active de discussion et d'apport d'expertise. Celle-ci s'exerce en particulier dans le travail collectif en atelier et, plus largement, dans les liens qui se nouent entre auditrices et auditeurs venus d'univers professionnels différents.

## Inscriptions

La date limite de réception des candidatures est le **08 octobre 2021**. Elles prennent la forme d'une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* envoyés par voie électronique à :

**[candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org](mailto:candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org)**

Les frais d'inscription sont de :

- **4 500 euros pour les organismes membres de l'Ihédate,**
- 5 500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires,
- 8 000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires.

(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du code du travail - au nom de l'Ihédate enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Organisme référencé Datadock  
Certification Qualiopi en cours



## Qu'est-ce que l'lhédate ?

### • Un réseau de compétences

L'lhédate s'appuie sur un partenariat scientifique avec l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, et sur un conseil scientifique présidé par **Pierre Veltz** et composé de Stéphane Cordobès, Julien Damon, Laurent Davezies, Olivier Denert, Philippe Estèbe, Frédéric Gilli, Ludovic Halbert, Charlotte Halpern, Jacques-François Marchandise, Nathalie Roseau, Michel Savy, Magali Talandier, Martin Vanier.

### • Un organisme partenarial

L'lhédate est une association réunissant des structures publiques et privées. La pluralité des partenaires est garante de l'indépendance intellectuelle de l'Institut

et de la composition diversifiée des promotions. Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des cycles et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'lhédate.

### • Une communauté d'auditrices et d'auditeurs

Depuis la première promotion, en 2000, l'lhédate a accueilli plus de 1000 auditrices et auditeurs. Ce réseau, qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l'Institut à travers l'implication des alumni et des partenaires. L'association des auditeurs (AA-lhédate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens au-delà de la formation.

## Les partenaires



## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'lhédate est présidé par **Philippe Duron**, promotion lhédate 2000, co-président de TDIE, précédemment président du Conseil d'orientation des infrastructures, député-maire de Caen et président du conseil régional de Basse-Normandie.

## L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, et **Anne Mattioli**, responsable administrative et logistique, référente PSH.

## Renseignements

### Nathalie Leroux

Ihédate | 22/28 rue Joubert 75009 Paris | tél. : 07 82 76 26 97  
candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org

<https://www.ihedate.org>